

DISPOSITIF « ORCHESTRE À L'ÉCOLE »

QUI SOMMES-NOUS ?	VILLE DE CLUSES
THÉMATIQUE	ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
LOCALISATION	Ville de Cluses, groupes scolaires élémentaires
CONTEXTE	<p>La ville de Cluses compte une batterie fanfare et un orchestre d'harmonie, véritables héritages patrimoniaux. La politique culturelle a pour objectif de pérenniser ces pratiques musicales. Pour cela, elle développe le dispositif « Orchestre à l'École » (OAE), depuis septembre 2015, en partenariat avec l'association nationale « Orchestre à l'école » et l'EPCC « Arve en Scène ».</p> <p>Trois types d'orchestre peuvent être proposés sur le temps scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orchestre à vent : clarinette, saxophone, flûte traversière, cornet à piston et percussions, • Orchestre à cordes : violon, violoncelle, alto, contrebasse, percussions, • Orchestre à son naturel : clairon, euphonium, cor naturel, trompette basse, baryton, flûte traversière, batterie.
PRÉSENTATION	<p>Une classe, un orchestre Tous les élèves d'un même niveau sont réunis autour d'un projet commun : la création d'un orchestre qui va grandir, évoluer, s'épanouir pendant trois ans. Le cycle d'orchestre s'étend ainsi du CE2 au CM2. Il représente une occasion unique pour les enfants de choisir leur instrument et de s'initier à la pratique musicale. Chaque orchestre à l'école constitue pour l'établissement qui l'accueille un véritable projet, à la fois musical et pédagogique.</p> <p>Une pédagogie innovante Au rythme de deux heures par semaine, les élèves progressent et atteignent rapidement un niveau musical de qualité. Ces résultats valorisants contribuent à donner aux jeunes plus de confiance en eux. Chaque élève a sa place dans la classe, comme il l'a dans l'orchestre.</p> <p>Un partenariat territorial Chaque orchestre à l'école est un projet spécifique basé sur un partenariat établi entre l'école, l'EPCC Arve en scène et la ville de Cluses. Les professeurs de l'Éducation nationale sont invités à travailler de concert avec ceux des écoles de musique qui viennent enseigner au sein des établissements scolaires. Il s'agit ainsi d'un projet fédérateur qui participe à l'animation du territoire. Un dispositif « Orchestre junior » a été créé par l'EPCC Arve en scène, afin de permettre aux jeunes qui le souhaitent de poursuivre la pratique musicale à l'issue du cycle d'OAE.</p>
DURÉE	3 ans



OBJECTIFS

Culturels :

- Favoriser l'accès à une pratique instrumentale notamment aux élèves pour lesquels l'enseignement artistique spécialisé est rendu difficile pour des raisons économiques, géographiques ou sociales
- Inciter la poursuite du cursus dans un établissement d'enseignement artistique

Pédagogiques :

- Développer des connaissances musicales, acquérir des bases techniques, accéder à une expérience artistique
- Développer des compétences particulières : précision du geste, dextérité, patience, persévérance, la recherche d'un joli son et de « l'oreille »
- Apprendre à travailler en groupe, à s'améliorer, à s'écouter, à se concentrer
- Valoriser les élèves en difficulté scolaire par une approche différente des méthodes de l'enseignement traditionnel

Développement personnel des élèves et vivre ensemble :

- Favoriser l'estime de soi, le respect de l'autre, l'autonomie, la solidarité, la discipline
- Créer un lien différent avec l'enseignant qui se retrouve dans la position d'apprenant en même temps que ses élèves, lien favorable au climat scolaire et aux apprentissages en général

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Coûts par type d'OAE	Pour une classe	Pour deux classes
1 ^{ère} année	14 500€	28 000€
2 ^{ème} année	14 500€	28 000€
3 ^{ème} année	14 500€	28 000€
TOTAL	43 500€	84 000€

CONTACT

Malory Rinoldo

Directrice de la communication et du marketing territorial
 partenariats@cluses.fr / 06 74 07 21 44